

The Blockchain Group publie ses résultats semestriels 2024 : retour à la rentabilité dès le premier semestre

Puteaux, le 28 octobre 2024 : The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémorique : ALTBG) (la « Société ») publie ses résultats semestriels 2024 et annonce le succès de sa nouvelle stratégie avec un retour à la rentabilité dès le premier semestre.

Le Conseil d'Administration a arrêté le vendredi 18 octobre 2024 les comptes semestriels de la société The Blockchain Group.

La Société communique sur une base consolidée ses comptes semestriels¹ 2024, étant précisé que ces derniers n'ont pas fait l'objet d'un audit ni d'une revue limitée de la part des Commissaires aux Comptes.

Le rapport financier semestriel est disponible sur le site internet de la Société (<https://www.theblockchain-group.com/investor/news-financial-information/>).

EN MILLIERS D'EUROS	S1 2024 (6 mois)	S1 2023 (6 mois)	VARIATION	%
Chiffres d'affaires	7 348	10 654	-3 306	-31%
Produits d'exploitation (dont CIR)	2 047	2 791	-744	-27%
Total Production (dont CIR)	9 395	13 445	-4 050	-30%
EBITDA retraité	495	-1 630	2 125	130%
Résultat d'exploitation	-1 328	-4 330	3 002	69%
Résultat net	1 380	-6 515	7 895	121%

EBITDA retraité = Résultat d'exploitation + Dotations nettes d'exploitation aux amortissements et provisions+ CIR

Le groupe communiquera désormais son EBITDA selon la formulé mentionnée ci-dessus.

Au 30 juin 2024, les disponibilités s'élevaient à 521 k€. Après prise en comptes des concours bancaires courants d'un montant de 391 K€, la trésorerie nette ressortait à 131 K€. Les dettes financières s'élevaient à 3 078 k€.

Le 18 juillet 2024, la Société a perçu le remboursement du Crédit Impôt Recherche (CIR 2023) d'un montant de 2 325 k€, l'endettement net s'élevait alors à 232 k€ post encaissement du CIR.

¹ En l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été réalisé au 30 juin 2024 sur les filiales de la Société. Par conséquent, il n'a pas été procédé à des amortissements et/ou à des dépréciations des écarts d'acquisition des filiales.

Changement de périmètre

Les données de S1 2023 intègrent l'activité de ENIBLOCK pour l'exercice 2023. Cette société a été déconsolidée au 01 juillet 2023.

Dans le cadre de sa stratégie de recentrage, la Société a procédé en 2024 à la cession de deux sociétés opérationnelles qui n'étaient pas dans son cœur de métier :

- ITAQUE : conformément à la tolérance permise par le règlement ANC 2020-01, le résultat au 30 avril 2024 (date de cession) a été comptabilisé sur une ligne à part dans le compte de résultat. Il s'élève à une perte de -187 K€. La société ITAQUE a été sortie du périmètre au 01 mai 2024 ;
- S2M : compte tenu de l'absence d'informations financières fiables jusqu'au 13 juin 2024 (date de cession), la société S2M a été sortie du périmètre au 01 janvier 2024.

Un résultat semestriel positif

Les comptes consolidés (non audités et non revus par les Commissaires aux Comptes) du premier semestre 2024 reflètent le bien-fondé de la nouvelle orientation stratégique de The Blockchain Group métier :

- Un EBITDA retraité positif (amélioration de plus de 2 M€ par rapport au premier semestre 2023) ;
- Un résultat net positif (amélioration de plus de 7,5 M€ par rapport au premier semestre 2023).

La baisse des produits d'exploitation provient principalement de l'impact des cessions d'activités (pour 2,9 M€). Le CA à périmètre constant est en baisse de 5%, démontrant un impact relativement faible de la procédure de redressement judiciaire sur les filiales opérationnelles. Par ailleurs la stratégie de recentrage sur les activités de service induit une baisse des investissements, et donc de la production immobilisée, à 868 K€ contre 1 367 k€ au premier semestre 2023.

La Société a également fortement réduit les coûts engagés au premier semestre 2024 (6,25 M€ d'économie entre S1 2023 et S1 2024). L'économie sur les frais de la holding s'élève à plus de 1 M€.

Lionel RIGAUD, Directeur Général de la Société déclare : « *Ces résultats sont le fruit d'un travail constant de nos collaborateurs et de leur confiance dans la société, en dépit des moments compliqués qu'elle a traversés pendant ce premier semestre. Je tiens à les remercier, ainsi que les partenaires qui nous ont épaulé dans cette période charnière. Ensemble, nous avons non seulement renversé la situation, mais également repositionné la Société sur le cap de la croissance. Nous comptons maintenant capitaliser sur nos fondations assainies et le retour à la rentabilité pour déployer une stratégie innovante et ambitieuse* ».

* * *

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.

A propos de The Blockchain Group

Du conseil au services technologiques, en passant par la R&D, The Blockchain Group aide les entreprises à saisir l'ensemble des opportunités que présentent la Data Intelligence, la Datascience, l'IA, la blockchain et le web3, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

EURONEXT Growth Paris

Mnémonique : ALTBG

ISIN : FR0011053636

Reuters : ALTBG.PA

Bloomberg : ALTBG :FP

Contact communication :

communication@theblockchain-group.com

Avertissement

Ce communiqué ne peut être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de tout document ou autre information auxquels il est fait référence dans le présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Tout manquement à de telles restrictions est susceptible de constituer une violation du droit des valeurs mobilières de la juridiction en question.